



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E89429

VALABLE JUSQU'AU 21/06/2020



ÉDITÉ LE 27/05/2019

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2008

Raison sociale : GOMARSALL

Forme juridique : SARLU
DEPUIS LE 01/01/2017
Capital : 102 000

19 PLACE GAMBETTA
62220 CARVIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 504245655

Siren : 504 245 655 00023

Téléphone : 03 21 59 52 18

Fax : 03 21 15 48 65

Code NACE :

Numéro caisse de congés payés : 0053360/K

Portable : 06 07 89 17 84

Responsabilité légale :

LICATA ARNAUD GÉRANT / LICATA JEROME GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 57517989

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 57517989

Site Internet : gomarsall.com

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2018

E-mail : contact@gomarsall.com

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 5 126 044

Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2151	Dallage courant (Technicité courante)	5	22/06/2016
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.